

LA MONDOTTE

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2020

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges
18.09 – 26.09.2020

Rendement
36 hl/ha

Vinification
En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaision : 33 jours

Elevage
En barriques neuves (60 %), sur lies fines

Assemblage
90 % Merlot
10 % Cabernet Franc



Vignobles Comtes von Neipperg